

Dialogue

sur les effets des Décrets du Concile du Vatican,
relativement à l'Allégeance Civile, selon
M. Gladstone.

—
(suite)

Le curé. — Eh, bien ! mes enfants, il paraît que mes dialogues sur la question Gladstone ne sont pas du goût de tout le monde.

L'étudiant. — Comment cela, M. le curé ? au contraire tous ceux que j'ai vus semblent fort satisfaits de voir une question, si pleine d'actualité, traitée comme vous avez commencé de le faire. Et on attend avec impatience la continuation de la discussion, qui n'est pas encore arrivée à sa fin.

Le curé. — Très bien ; ceci doit nous encourager à marcher dans la voie où nous cheminions lors de notre dernier entretien. Continuons donc, puisque nous avons commencé. Peut-être plus tard trouverons-nous des sujets de conversation, qui seront plus en conformité avec les goûts de la majorité des lecteurs de la *Gazette*. Donc, pour finir la tâche que nous avons entreprise, sous le numéro sept, M. Gladstone parle de la condamnation papale, qui blâme ceux qui affirment que l'Eglise n'a pas le droit d'user de la force. La citation correspond à la proposition XXIV du *Syllabus*, dans laquelle se trouve condamnée la proposition suivante : " L'Eglise n'a pas le droit d'user de la force. " Et, il faut l'avouer, c'est ici que le bon M. Gladstone rencontre une des armes de l'Eglise Romaine